

INSCRIVEZ-VOUS ICI

# Les déferlantes : Nouvelles du Plan de protection des océans du Canada

## Le Plan de protection des océans : une autre année autour du soleil!

Le 8 novembre, nous avons célébré le huitième anniversaire du Plan de protection des océans (PPO). Depuis novembre dernier, cette initiative pluri ministérielle du gouvernement du Canada — le plus important investissement que le Canada ait fait pour garder nos côtes et nos voies navigables propres — a continué de contribuer aux progrès importants qui ont été faits pour protéger nos océans, améliorer la sécurité maritime et établir des partenariats résilients avec les communautés autochtones et côtières.

La collaboration est importante pour le PPO, car elle guide les décisions, et permet de façonner les programmes et d'orienter le financement. Notre personnel est au cœur de ces efforts, établissant et entretenant les relations qui permettent au PPO d'aller de l'avant. Exécutant des missions propres à chaque région, ces personnes sont prêtes à intervenir à tout moment. Qu'il s'agisse d'une annonce de dernière minute, de la mobilisation des partenaires ou d'un forum de dialogue — pour n'en nommer que quelques-uns — nos collègues compétents et flexibles sont littéralement les « gens sur le terrain » derrière le PPO.

Ce que le PPO a accompli cette année a sans aucun doute été propulsé par les équipes du PPO dans les régions du Pacifique, de l'Arctique, du Québec, de l'Ontario et de l'Atlantique.

Voici une liste de quelques-uns des projets réalisés au cours de la dernière année pour lesquels nous tirons une incroyable fierté :

- Nous avons créé de nouveaux règlements pour améliorer la sécurité et prévenir la pollution causée par les navires dans l'Arctique, où les conditions sont uniques aux navires.
- Nous avons construit des nouveaux sites radars pour mieux suivre et surveiller le trafic maritime le long des côtes.
- Nous avons offert plus de financement pour des projets de restauration et de protection des habitats côtiers et aquatiques.

- Nous avons rendu l'abandon de bateaux illégal et nous avons retiré ou évalué plus de 700 navires abandonnés ou épaves des eaux canadiennes.
- Nous avons formé des agents et agentes des pêches pour intervenir en cas d'incidents impliquant des mammifères marins et leur avons fourni de l'équipement leur permettant de mieux intervenir.
- Nous avons formé des équipes d'intervention d'urgence pour intervenir plus rapidement et plus efficacement en cas d'accident maritime.
- Nous avons apporté un soutien à des centaines d'étudiants et d'étudiantes dans le cadre du Programme de formation dans le domaine maritime, qui aide les groupes sous-représentés, y compris les Inuits, les Premières Nations, les Métis, les femmes et les habitants et habitantes du Nord, afin de les aider à acquérir des compétences dans le domaine de l'industrie maritime et à se joindre à l'industrie.
- Nous avons offert du financement aux communautés côtières autochtones pour l'achat de bateaux et d'équipement de recherche et de sauvetage afin d'améliorer la sécurité maritime.
- Nous avons contribué à l'expansion de la Garde côtière auxiliaire canadienne dans l'Arctique en offrant du financement à 23 communautés pour l'achat de bateaux et d'équipement afin d'améliorer les interventions locales.
- Nous avons augmenté les heures de patrouille pour le Programme national de surveillance aérienne afin de mieux surveiller et signaler la pollution marine dans les eaux du Nord.
- Nous avons financé une étude visant à examiner l'incidence des microplastiques dans l'océan Arctique et leurs effets sur la vie marine.

Plongez avec nous et découvrez ces histoires passionnantes et bien d'autres encore. Si vous avez des questions au sujet de cette édition ou souhaitez voir votre histoire de l'OPP mise en avant dans une prochaine publication, n'hésitez pas à envoyer un courriel à la rédactrice en chef de la revue Les déferlantes, [Joanna Tymkiw](#).



## Modernisation des activités de ravitaillement par bateau : une bouée de sauvetage essentielle pour Kinngait et l'Arctique

Imaginez vivre dans un endroit où l'arrivée d'un ou de deux navires peut définir votre mode de vie pour l'année suivante. Pour les 1 400 habitants et habitantes de Kinngait, au Nunavut, c'est la réalité.

[Continuer à lire sur les activités de ravitaillement par bateau...](#)



## Protéger nos eaux : comment la SUST prépare les intervenants aux urgences liées aux déversements dangereux

L'intervention en cas de déversements dangereux est difficile et nécessite des compétences spécialisées. La Section des urgences — Science et technologie (SUST) d'Environnement et Changement climatique Canada appuie les intervenants et intervenantes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en leur offrant des conseils de spécialistes, des analyses de laboratoire spécialisées et des techniques scientifiques avancées. Dans le cadre du Plan de protection des océans, la SUST offre également une formation essentielle, comme le cours HAZWOPER (Hazardous Waste Operations and Emergency Response), afin

de préparer le personnel d'intervention en lui donnant les compétences et l'équipement nécessaires pour gérer les déversements en toute sécurité.

[En savoir plus sur le travail essentiel de la SUST en matière d'intervention lors de déversement dangereux](#)



## Nous avons besoin de vos commentaires : élargir l'accès aux services d'urgence maritime et améliorer les interventions en cas d'incidents de pollution

Transports Canada élabore de nouvelles dispositions législatives pour augmenter l'accès des navires aux services d'urgence maritime et améliorer les interventions en cas d'incidents de pollution, à la suite des mises à jour apportées en 2023 à la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*. Les changements proposés pourraient obliger certains navires à conclure des ententes de services d'urgence, à décrire les règles du plan d'intervention pour les substances nocives et potentiellement dangereuses et à établir un rôle de coordination des interventions pour les plans d'intervention en cas de pollution.

Un [document de discussion sur nos intentions initiales](#) est disponible en ligne. Il est possible de donner de la rétroaction jusqu'au **31 janvier 2025**.

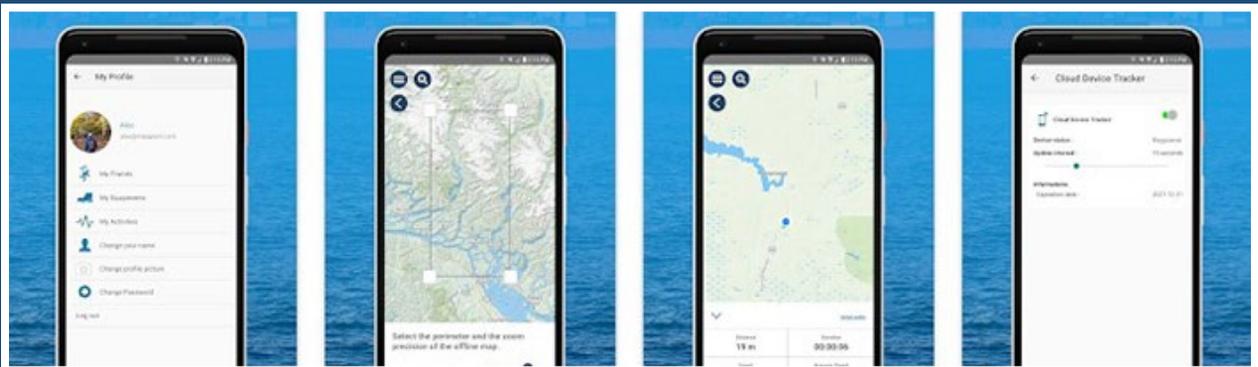
Pour faire part de votre point de vue ou poser des questions, communiquez avec [OPP.EMEM.HNS-PPO.AGUM.SNPD@tc.gc.ca](mailto:OPP.EMEM.HNS-PPO.AGUM.SNPD@tc.gc.ca).



## Le Conseil des pêches des Premières Nations est un lien essentiel pour la collaboration

La collaboration avec les peuples autochtones et les communautés côtières est un principe fondamental du Plan de protection des océans. Le Conseil des pêches des Premières Nations (CPPN) joue un rôle clé dans le partenariat avec Transports Canada pour garantir que les voix autochtones sont au centre des discussions.

- [Continuer à lire sur CPPN](#)
- [Regardez la vidéo](#)



## Mises à jour concernant le portail de CASM : Les améliorations de l'application ont été au centre de la réunion annuelle sur la gouvernance de cette année

Parmi les faits marquants de l'année écoulée, citons quatre mises à jour majeures du système de CASM avec de nouvelles fonctionnalités et améliorations.

[Continuer à lire sur CASM...](#)